



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage – Avenant à la convention initiale

Le programme Zéro Gaspillage - Zéro Déchet est un dispositif financé sur 3 ans par l'ADEME autour de soutiens apportés à l'animation territoriale, concrètement à des postes de chargés de mission sur les thématiques de prévention, sensibilisation, valorisation des déchets. Nous entamons depuis le 1er avril 2018 la dernière année du programme.

Concrètement, 4 postes à temps complet à hauteur de 24 000 € sont finançables pas l'ADEME, sous conditions que ces contrats soient à durée déterminée.

L'année 2017-2018 a vu l'arrêt de 4 postes qui étaient jusqu'alors financés :

- Nathalie GOUEREC : Coordinatrice ZGZD – Départ en octobre 2017
- Amélie REBOURS : Chargée de mission Gaspillage Alimentaire – CDI depuis le printemps 2017
- Yvon LE GUENNEC : Convention compostage collectif//CANE 22 - Départ juin 2017
- Sophie RANNOU : Chargée de mission Energie – Départ en juillet 2018

En conséquence de quoi, il est proposé la réaffectation ou le redéploiement de ces postes autour de 4 axes :

- Eva-Sophie TROEGER : Maintien du poste financé sur l'animation et le développement de la collecte des papiers de bureau.
- Chloé BABILOTTE : Recrutement sous la forme d'un CDD Echéance 31 mars 2019 Salaire brut 25 000 €– Mise en place d'un laboratoire autour du changement de comportement et expérimentation de la collecte micro-flux à l'échelle d'une zone commerciale.
- Convention avec l'association Vert le Jardin : Relance de l'opération compostage collectif en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération –Echéance fin mars 2019- Coût KERVAL 28 000 €& 12 000 € pour Saint-Brieuc Armor Agglomération.
- Convention avec l'association Rich'ESS : Etude sur les gisements d'inventus alimentaires sur le territoire et transformation en nouveau produit alimentaire – Echéance fin mars 2019 – Coût 30 000€.

Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,

AUTORISE le Président à :

- *créer un emploi à temps complet en tant que chargé de mission en CDD du 1^{er} mai 2018 au 31 mars 2019 sachant que cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice relevant du grade d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe IB 430 – IM 380 afin de faire face à un accroissement temporaire d'activité.*
- *signer les deux conventions de travail avec les associations Vert le Jardin et Rich'ESS.*

POUR EXTRAIT CONFORME
A Saint-Brieuc, le 16 avril 2018

Le Président



Thierry BURLLOT

**Le Président
Thierry BURLLOT**

KERVAL CENTRE ARMOR BUREAU DU 16 AVRIL 2018

Convocation du 3 avril 2018

Nombre de membre du bureau : 14

L'an deux mil dix-sept le seize avril à dix-sept heures, les membres du bureau syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis au Siège Administratif de Kerval, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivité territoriales : Mr Thierry BURLLOT

NOM	ELUS DE	PRESENT	ABSENT EXCUSE
Thierry BURLLOT	SMITOM Launay Lantic	X	
Claude BLANCHARD	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean-Luc BARBO	Lamballe Terre et Mer	X	
Marie-France BOULDÉ	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Yvon LE JAN	Loudéac Communauté Bretagne Centre	X	
Bruno BEUZIT	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Michel GEFFROY	SMITOM Launay Lantic	X	
Gervais LE BOUC	DINAN Agglomération		X
Françoise LE FUR	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Christian LE MAITRE	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean Yves LOYER	St Brieuc Armor Agglomération	X	
Jean MEGRET	Lamballe Terre et Mer	X	
Daniel NABUCET	Lamballe Terre et Mer		X
Gilles THOMAS	Loudéac Communauté Bretagne Centre		X

Présents

11

Absents

3

Votants

11